



**(Loi sur les jeunes contrevenants, Charte des droits et libertés de la personne)**

**L'école ayant une responsabilité légale envers tous ses membres, l'élève doit s'abstenir de tout comportement constituant une menace pour sa sécurité morale et physique et celle des autres.**

RÈGLEMENTS	RAISONS	SANCTIONS	RELATION D'AIDE	ENCOURAGEMENTS
<p><b>1. Agression, complicité et légitime défense</b></p> <p><b>a)</b> Il est interdit d'utiliser, d'une manière intentionnelle, la force, directement ou indirectement (complicité) contre une autre personne sans son consentement. Ceci inclut les agressions physiques et morales, la menace, le « taxage » et le harcèlement sexuel.</p> <p><b>b)</b> Il est permis d'utiliser la force nécessaire pour repousser l'attaque et assurer ta propre sécurité.</p>	<p>Pour permettre à tous de vivre dans un climat de sécurité et de respect mutuel.</p>	<p>Rencontre avec l'élève</p> <p>Note au dossier de l'élève</p> <p>Rencontre des parents</p> <p>Perte de privilège</p> <p>Mesures de réparation</p>	<p>Possibilité de rencontre avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enseignant</li> <li>- éducateur</li> <li>- tuteur</li> <li>- titulaire</li> <li>- parents</li> <li>- direction</li> <li>- psychologue</li> <li>- avocat</li> </ul> <p>Contrat d'engagement</p> <p>Protocole d'intervention</p> <p>Mesures de réparation auprès de la ou des victimes</p> <p>Intervention du service policier</p> <p>Démarche de pardon</p> <p>Programme PIMS (Programme d'intervention en milieu scolaire)</p> <p>Intervenant en toxicomanie</p> <p>Thérapie</p> <p>CLSC</p>	<p>Félicitations verbales</p> <p>Appel positif aux parents</p> <p>Certificat de reconnaissance</p> <p>Retour de privilèges</p> <p>Prix en fin d'année</p>
<p><b>2. Assistance à la personne en danger</b></p> <p>Il est obligatoire de porter secours à celui dont la vie est en péril, personnellement ou en obtenant du secours, en lui apportant l'aide physique nécessaire et immédiate, à moins d'un risque pour soi ou d'un autre motif raisonnable.</p>	<p>Pour ta propre sécurité et celle des autres.</p>	<p>Travaux communautaires</p> <p>Amendes</p> <p>Suspension</p> <p>Expulsion</p> <p>Exclusion</p>	<p>Intervention du service policier</p> <p>Démarche de pardon</p> <p>Programme PIMS (Programme d'intervention en milieu scolaire)</p> <p>Intervenant en toxicomanie</p> <p>Thérapie</p> <p>CLSC</p>	
<p><b>3. Respect du droit de propriété</b></p> <p><i>(vol, usage abusif, vandalisme, signature, entrée par effraction)</i></p> <p>Il est interdit de prendre, briser, saccager un objet ou l'identité (signature) appartenant à autrui.</p>	<p>Pour respecter le droit de propriété.</p>			
<p><b>4. Possession et consommation de drogues, d'alcool et de tabac</b></p> <p><b>a)</b> Il est interdit de consommer, posséder, propager ou vendre de la drogue et de l'alcool de même que de se présenter à l'école sous l'effet de telles substances.</p> <p><b>b)</b> Il est interdit de consommer, propager ou vendre des produits du tabac sur le territoire de l'école.</p>	<p>Pour préserver ta santé physique et psychologique et pour éviter toute forme de dépendance.</p>			